



DEMANDE D'AIDE AU TRANSPORT

ATTENTION, cette aide ne concerne que les établissements ne bénéficiant pas d'une aide d'une collectivité territoriale.

*Les écoles de Charleville-Mézières n'ont pas besoin d'utiliser cette feuille
(la demande se fait automatiquement dès réservation au Metropolis)*

L'établissement réserve et paie le transport, puis envoie la demande de remboursement.

Faire parvenir cette demande d'aide à :

Projection à CHARLEVILLE — SEDAN — VOUZIERES — MONTHERMÉ —
FUMAY — REVIN — HAYBES — RIMOIGNE — CARIGNAN — ASFELD — LIART :
Stéphanie Malterre - Ligue de l'Enseignement
19, avenue de Montcy-Notre-Dame - 08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES

Projection à la salle Louis Jouvét à RETHEL :
Katy Fontaine - Théâtre Louis Jouvét
16 place de Caen - 08300 Rethel

Date	Film	Nombre d'élèves

Etablissement : _____

Fournir un RIB pour remboursement par virement (de préférence), ou ordre (si différent de l'établissement) pour un remboursement par chèque :

Adresse : _____

Personne responsable de la demande d'aide: _____

Tél: _____ E-mail: _____

Coût total du transport (joindre facture(s) acquittée(s)): _____

A _____ Le _____ Signature

**Pour rappel, l'association s'engage à couvrir
environ 70 % du coût total du transport.**

Cette demande devra nous être parvenue au plus tard le **24 mai 2019**
Nous ne traiterons plus les demandes au-delà